

COLLOQUE PLURIDISCIPLINAIRE INTERNATIONAL
Les 10 et 11 juin 2024 à Abidjan

Appel à communications

**« SUR L'ÉCRITURE INCLUSIVE DANS LA LANGUE FRANÇAISE :
NORMES ET MUTATIONS SOCIALES »**

Les sociétés actuelles enregistrent des bouleversements profonds dans tous les domaines : politique, économie, culture, arts, sport, loisirs, religion, etc. Cela se traduit par l'émergence de nouvelles formes de lutte telles que la reconnaissance des droits des minorités (LGTB, minorités raciales, religieuses) ou l'égalité des genres, visant à faire accepter à tous et partout des pratiques sociales, des types de comportement. Des valeurs anciennement érigées comme immuables sont bousculées au point de laisser émerger une bipolarisation des positions : d'un côté, les conservateurs, se présentant comme les « gardiens du temple » ; de l'autre, les défenseurs de nouvelles communautés, se disant marginalisées, rejetées ou méprisées.

Le versant linguistique de ces luttes de reconnaissance et d'affirmation de soi est « l'écriture inclusive », qui vise à abolir toute forme de discrimination fondée sur les transcriptions scripturaires. Mener une réflexion sur cette question en vue d'en dégager les implications morphosyntaxiques, sémantico-pragmatiques, ainsi que les enjeux idéologiques et éthiques dans une société en pleine mutation apparaît comme une nécessité. Tel est l'objet de ce colloque international auquel sont conviés les spécialistes des sciences du langage, les hommes de lettres, les juristes, les sociologues, les ethnologues, les anthropologues, les historiens, les philosophes, les psychiatres, les psychologues, les didacticiens, les pédagogues, les spécialistes des médias, les interprètes, les scénaristes, les traductologues, les médecins, les responsables de l'état civil, etc.

Sur le plan sociolinguistique, la problématique de l'écriture inclusive dans le monde francophone est étroitement liée à la reconstruction d'un espace sémantique qui, dans la langue française, organise les représentations et les rôles sociaux des sexes. L'écriture inclusive est, en effet, en corrélation avec la question brûlante du genre, notamment la place des femmes et des transgenres dans la société. C'est d'ailleurs à juste titre que Lucy Michel (2016) fait correspondre la persistance de la question avec la montée de certains linguistes d'obédience féministe et anti-patriarcale au cours de la seconde moitié du XXe siècle.

Des linguistes ont, en effet, montré que les débats sur la question ont porté, dans la plupart des pays occidentaux, et notamment en France, avant tout, sur la lutte contre le sexisme dans le langage (Houdebine-Gravaud 2001, Vecchiato 2004, Raus 2004). Aussi les militants de l'écriture inclusive visent-ils à réduire les « dissymétries lexicales » (Raus et al., 2022 : 2), notamment les questions d'accord grammatical et de stéréotypie sémantique, pour rendre l'écriture paritaire (Yaguello 1978[2006], Sabatini 1987) ». Les principales revendications concernent la féminisation des noms de métiers, de fonctions, des grades ou des titres (l'hétéro-générique), la substitution ou l'effacement des principes de distinction entre le genre et la perspective morphosémantique qui intègre un

neuvième pronom personnel français, ou d'un dixième «iel(s)» selon qu'on les classe en nombre et/ou en genre (perspective trans-générique).

Comme on le constate, le débat autour de l'écriture inclusive suscite une réflexion quant à la place de la femme, des transgenres et des bisexuels dans la société au cours du temps. Hommes et femmes vivent dans un monde commun dans lequel persiste une inégalité consternante alimentée par nos cultures, nos comportements, nos croyances. Il convient, dans un tel contexte, d'étudier tout le mécanisme morphosyntaxique – les variations morphologiques, les nouvelles règles de transcription orthographiques, les principes d'accord en genre et nombre – de cette écriture inclusive, voir quelles sont les classes et les catégories grammaticales qui sont affectées et comment cela pourrait s'articuler avec la didactique de l'enseignement du français dans les structures scolaires et les institutions universitaires.

Les débats portent, par ailleurs, sur la formulation neutre et la féminisation syntaxique. La formulation neutre consiste à privilégier l'utilisation des mots épicènes, c'est-à-dire des termes (noms, adjectifs, pronoms...) qui ont certes un genre grammatical qui leur est propre, mais dénués de toute connotation genrée. Les adeptes de l'écriture inclusive recommandent de dire, par exemple, « droits humains » ou « droits de la personne » plutôt que « droits de l'homme » qui a une connotation masculine. Ces revendications ne manquent cependant pas de susciter des interrogations pour les spécialistes de la langue : « Comment se lirait une argumentation dans laquelle les codes de l'écriture inclusive sont marqués ? Devrait-on évaluer différemment ou pareillement un texte ou un discours écrit qui intègre l'écriture inclusive et un autre rédigé au masculin générique ? Ne pourrait-on pas prédire là, l'émergence d'une « socio-morphosyntaxe » qui marquerait la rencontre transdisciplinaire entre d'un côté, la morphosyntaxe de l'autre, les autres sciences et domaines impactés par cette nouvelle forme d'écriture ? »

La réflexion que soulève le sujet sur l'écriture inclusive décline ainsi une orientation qui réévalue le problème d'une distribution du masculin, du féminin ou d'une neutralité quelconque à l'aune du jeu de guerre des sexes. Cela amène à conjecturer que ces revendications grammaticales, posent, en arrière-plan, des revendications sociobiologiques d'ordre sexuel et identitaire telles que conduites par les différents mouvements de luttes égalitaires émergés depuis la seconde moitié du XXe siècle. Autant le dire, ces revendications tendent à soumettre le genre à une sorte de guerre de sexes articulée autour de trois paradigmes : l'hétérosexualité, l'homosexualité, et la transsexualité. Les débats ont permis de faire prendre conscience que la langue, en tant qu'outil de communication, moyen d'échanges verbaux et véhicule de la pensée, a un rôle déterminant à jouer dans l'égalité femmes / hommes / transgenres. Sa place dans le contexte de la lutte pour l'harmonisation et l'équilibre des rapports sociaux expurgés de toute impartialité, de tout préjugé et de toute discrimination est à déterminer par des études scientifiques fondées sur des approches heuristiques savamment élaborées. C'est pour cette raison que ce colloque invite les spécialistes des sciences du langage, les exégètes des autres sciences sociales et humaines, ainsi que les experts de tous les domaines, intéressés par la question de l'écriture inclusive, à contribuer à la réflexion autour des quatre grands axes suivants :

Axe 1 : Contexte d'émergence, fondements juridiques, cadre heuristique et épistémologique de l'écriture inclusive

Il sera question, ici, de jeter un regard diachronique sur l'écriture inclusive, d'en faire le point des contributions scientifiques ou non depuis son émergence dans l'espace francophone, d'exposer sur ses bases juridiques, c'est-à-dire sur les arguments qui fondent ou justifient, sur le plan du droit, son adoption dans les pratiques scripturaires, de déterminer également le cadre heuristique et épistémologique dans lequel l'on peut inscrire les différentes études sur le sujet.

Axe 2 : Déclinaisons morphosyntaxiques, implications sémantico-pragmatiques et domaines d'application de l'écriture inclusive

Dans la grammaire française, la pratique d'usage, depuis près de quatre siècles, repose sur l'accord, non pas de proximité (*Les garçons et les filles sont **heureuses***), mais plutôt du masculin générique (*Les garçons et les filles sont **heureux***), en vertu de la règle de la prééminence du masculin (le masculin générique) établie par l'Académie française à la fin du XVII^e siècle sous l'initiative volontariste de certains grammairiens tels que Vaugelas (1585-1650)¹. En réaction à cette règle, les féministes proposent l'accord de proximité.

Le point médian (*les étudiant.e.s*) est l'un des procédés qui attisent le plus la polémique entre « pro » et « anti » écriture inclusive. En effet, le point médian est une convention graphique qui consiste à mettre un point à la fin d'un mot qui désigne un groupe composé d'hommes et de femmes à l'effet de rendre visibles, par la graphie, les deux sexes. Car traditionnellement, les usagers de la langue française utilisent les termes génériques au masculin (*les étudiants*) pour désigner des substantifs renvoyant à la fois aux hommes et aux femmes. Ce qui pose un problème de visibilité ou d'invisibilité de la femme dans les pratiques scripturaires.

Les défenseurs de l'écriture inclusive proposent ainsi un ensemble de principes et de procédés (formulations neutres, doublets et alternance, point médian, etc.) qui peuvent permettre de rédiger de manière neutre ou de façon à rendre visibles tous les acteurs sociaux.

Cet axe invite, par conséquent, les communicants à réfléchir, d'une part, aux difficultés posées par l'usage de l'écriture inclusive, et d'autre part, aux avantages qu'elle pourrait offrir aux usagers de la langue et à la société.

Axe 3 : Écriture inclusive, quête identitaire et positionnement idéologique

Les termes « rédaction épïcène », « rédaction égalitaire », « rédaction neutre » ou « écriture non sexiste », parfois employés comme synonymes d'« écriture inclusive », laissent entendre que la pratique de l'écriture inclusive s'inscrit dans une logique de quête d'identité, d'affirmation de soi, de revendication du droit d'exister dans la langue.

Selon Charaudeau (2021), cité par Raus et al. (2022 : 2), « l'intérêt porté à l'écriture inclusive a donné l'occasion de réfléchir sur l'importance des discours et des usages en relation à la création des relations sociales ». Car,

outre les problèmes de dissymétries lexicales (grammaticale et sémantique)
entre les genres masculin et féminin, qui ont été analysés et dénoncés dès les

¹ Claude Favre de Vaugelas. *Remarques sur la langue française*, éd. Ayres-Bennett Wendy, Paris, Classiques Garnier, Descriptions et théories de la langue française, n°2, Séries Remarques et observations sur la langue française, n°1, 2018, 940 p. ISBN 978-2-406-07893-7.

années 1970 par les premières recherches qui s'intéressaient au sexisme socio-discursif, les recherches actuelles incluent la dénonciation de stéréotypes liés à la circulation discursive des mots qui peuvent déboucher sur des préjugés et même justifier des formes de violence (Conseil de l'Europe 2014). (Raus et *al.*, 2022 : 2)

En France, par exemple, depuis 2017, les débats les plus enragés ont commencé quand il y a eu la publication d'un manuel scolaire qui a décidé d'utiliser l'écriture inclusive. Certains linguistes y ont vu une politisation, un militantisme effréné et le produit d'une idéologie féministe hystérique qui dévoient la pureté de la langue française. D'autres (pas nécessairement linguistes) pensent que l'écriture inclusive est d'ailleurs exclusive, complexe ; que seule une caste de spécialistes en maîtrisent les règles morphosyntaxiques, qu'elle ne peut être utilisée à l'oral, qu'elle évacue l'étymologie dans l'approche de la langue.

Les « pro », au contraire, estiment que l'écriture inclusive est une lutte pour la reconnaissance et la visibilité, dans les pratiques langagières, du droit des femmes et des transgenres. Ils jugent certains contenus de grammaire sexistes : Quand, par exemple, les enseignants disent plusieurs fois à des enfants que « le masculin l'emporte sur le féminin » (le masculin générique), il n'est pas évident qu'ils comprennent tous que cela ne concerne que la grammaire, et non les rapports sociaux entre hommes et femmes.

Les intervenants sont, par conséquent, invités à analyser la problématique de l'égalité des genres, du droit des minorités, des valeurs démocratiques, socioculturelles et religieuses sous le prisme de l'écriture inclusive.

Axe 4 : L'Écriture inclusive à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle

À l'heure où les pratiques sociales, les méthodes d'enseignement, les moyens de communication, la diffusion des recherches scientifiques, bref tous les secteurs d'activités sont, de plus en plus, subordonnés aux outils numériques, on ne peut envisager l'application des principes et procédés de l'écriture inclusive sans s'interroger comment, dans leur usage et mode d'application, ils peuvent être adaptés à ces NTIC. L'observateur de la langue est en droit de se demander comment l'on peut combiner ces différents principes et procédés pour produire un texte inclusif, qu'il s'agisse d'un courriel, d'un SMS, d'un post publicitaire ou de tout autre type de texte qui soit le plus neutre et le moins sexiste possible.

Par ailleurs, les défenseurs de l'écriture inclusive (Bartoletti, 2020 ; Raus et *al.*, 2022 ; Marzi, 2021 ; etc.) interpellent les concepteurs d'algorithmes d'intelligence artificielle (IA), dans l'industrie des langues, sur les risques d'accentuation des pratiques sexistes dans le traitement automatique des langues. Si « les réseaux neuronaux, en effet, s'entraînent sur des corpus, et donc des discours, déjà biaisés, ils deviennent des dispositifs capables d'alimenter ce qu'Eni Orlandi (1996) appelle la « mémoire métallique » [...], et d'enraciner des pratiques discriminatoires ». (Raus et *al.*, 2022 : 2)

Il s'agira, dans cet axe, de communiquer sur les modalités d'usage de l'écriture inclusive sur les réseaux sociaux et dans la perspective de l'intelligence artificielle.

Les propositions de communication, avec 5 mots-clés en français et en anglais (500 mots au maximum), sont reçues à colloquecritureinclusive@gmail.com au plus tard le 31 décembre 2023.

<https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=revue&no=875>

Contacts : Cell : (+225) 0707970962 / (+225) 0708656553 / (+225) 0143876743 /
(+225) 0708178020

INDICATIONS

- Titre de la communication :
- Nom :
- Prénoms :
- Filiation (Université, centre de recherche, laboratoire, pays.) :
- Département :
- Spécialité :
- Courriel :

CHRONOGRAMME

- Date de publication du projet : **02 novembre 2023** ;
- Réception des propositions : **du 02 novembre 2023 au 15 janvier 2024** ;
- Notification d'acceptation : **du 30 janvier au 15 février 2024** ;
- Date du colloque : **10 – 11 juin 2024** ;
- Publication des Actes : **31 Décembre 2024 au plus tard**.

FRAIS DE PARTICIPATION

1) Enseignants-chercheurs, chercheurs, travailleurs et autres :

- 50 000 F CFA (77 euros) : Inscription, Restauration, Publication ;

2) Doctorants, étudiants :

- 25 000 F CFA (39 euros) : Inscription, Restauration, Publication ;
- 20 000 F CFA (31 euros) : Inscription, Restauration.

NB : La publication dans les Actes est conditionnée par la participation effective au colloque.

PORTEURS DU PROJET

Dr YAO N'Guessan, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan - Côte d'Ivoire)

Dr YAO N'Da Kouakou Cyrille De Paul, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan - Côte d'Ivoire)

Dr KARAMOKO Mamadou, Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo - Côte d'Ivoire)

Sous l'égide du Laboratoire Dynamique des Langues et Discours (LADYLAD) et en partenariat avec SOCIOTEXTE, revue de Sociologie de l'Afrique littéraire.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. ABOA Abia Alain Laurent, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Prof. AHOUA Firmin, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Prof. ANOH Adjé Joseph, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Prof. ASSANVO Amoikon Dyhié, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Prof. BLANCHET Lunati Philippe, Université Rennes 2, Haute Bretagne (France)
Prof. BOGNY Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Prof. BOHUI Djédjé Hilaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Prof. COULIBALY Adama, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Prof. DIAWARA Youssouf, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Prof. IRIÉ Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Prof. KOUADIO N'Guessan Jérémie, ASCAD (Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines, (Côte d'Ivoire)
Prof. KOUAKOU Konan Séraphin, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Prof. KOUAMÉ Abo Justin, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Prof. KOUAMÉ Koia Jean Martial, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Prof. KOUASSI Koffi Magloire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Prof. KPLI Yao Kouadio Jean-François, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Prof. KRA Kouakou Appoh Enoch, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Prof. LEZOU Aimée Danielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Prof. LOUKOU Koffi Fulbert, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Prof. N'GORAN David, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
PHD. PAPÉ Adou Marc, The Wharton School of Business/ The University of Pennsylvania (E-U)
Prof. PLAGNOL Arnaud, Université Paris 8, Saint Denis (France)
Dr (MC) ADOU Amadou, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) AMIDOU Sanogo, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) BOSSON Bra Djeredou Jacqueline, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) GNATO Sia Modeste, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) GOA Kacou, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) HOUESSO Dorgelès, Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) JACQUET-PFAU Christine, Collège de France
Dr (MC) KONAN Koffi, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) YAO Kouadio Jean Emmanuel, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

COMITÉ D'ORGANISATION

Pr KOUAKOU Konan Séraphin, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) ADOU Amadou, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr BOUBACAR Assiéhué Diabira, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr CAMARA Hamamata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr GAYÉ Gbaka Guy Arnaud, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr GODJOA Mahihonnon Fidèle, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr KARAMOKO Mamadou, Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr KOFFI Damo Junior Vianey, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr LATTRO Tite, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr LOUA Kouassi Cyrille, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr MOROFIE Yao Jean Claude, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr MOROKO Danon Anicet Stanislas, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr OUINDÉ Yéo Edmonde Francine, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr YAO N'Da Cyrille De Paul, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr YAO N'Guessan, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ABBOU, Julie (2019). « La langue est-elle toujours un lieu de lutte féministe? De la contrefaçon sémiotique à la libéralisation ». *Recherches féministes*, vol. 32, No 2, 2019, pp.235-258. Disponible en ligne sur : <https://id.erudit.org/iderudit/1056247ar> (consulté le 23.02.2022).
- ACADÉMIE FRANÇAISE (2002 ; 2014), « Féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres », [URL:http://www.academie-francaise.fr/actualites/feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-et-titres](http://www.academie-francaise.fr/actualites/feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-et-titres).
- ARBOUR, Marie-Ève, NAYVES, Hélène de ROYER, Ariane (2014). « Féminisation linguistique : étude comparative de l'implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe », In *Langage et société*, 148(2), pp.31-51.
- BAILLY, Sophie (2008). « Les hommes, les femmes et la communication. Mais que vient faire le sexe dans la langue ? » Paris : L'Harmattan.
- BAUDINO, Claudie (2001). *Politique de la langue et différence sexuelle : la politisation du genre des noms de métier*. Paris : L'Harmattan, 2001.
- BAUDINO, Claudie (2018). « Le sexe des mots, un chemin pour l'égalité : émanciper le langage pour construire une culture de l'égalité ». Paris : Belin.
- BRAUER, Markus (2008). « Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales ». *L'Année psychologique*, 2008, 108-2, pp.243-272. Disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_2008_num_108_2_30971 (consulté le 22/02/2022).
- BRET, Marie-Lou ; BERTON-SCHMITT, Amandine (2013). *Les manuels de français se conjuguent au masculin : La représentation des femmes dans les manuels de français de seconde*. Centre Hubertine Auclert, 2013 Disponible en ligne sur : https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/etude-2013-francais-cha-web_0.pdf (consulté le 24.02.2022).
- BUTLER, Judith (2005). « Trouble dans le genre », Paris, La Découverte.
- CAHIERS DU GENRE (2020). « Genre, langue et politique. Le langage non sexiste en débats ». *Cahiers du Genre* 2020/2, n° 69, 302 p. Salle J – Périodiques – [SOCIO Cah genr]. En ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2020-2.htm>.
- CERQUIGLINI, Bernard (dir.) (1999). *Femme, j'écris ton nom – guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. Ministère de la culture, Direction générale de la langue française, Disponible en ligne sur : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/994001174.pdf> (consulté le 23.02.2022)
- CERQUIGLINI, Bernard (2018). *Le ministre est enceinte : ou la grande querelle de la féminisation des noms*. Paris : Éditions du Seuil, 2018.

- CERQUIGLINI, Bernard (2021). « Comment l'Académie française s'est mêlée de l'orthographe ». L'Histoire, n°487, 1er septembre 2021 Salle J – Périodiques – [HIST Hist] Ressources électroniques sur place – Europresse
- CIBOIS, Philippe (1991). « Enquêtes d'opinion sur l'orthographe ». Mots 28 (1) : 86-98. <https://doi.org/10.3406/mots.1991.2036>.
- CHARAUDEAU, Patrick (2021). *La langue n'est pas sexiste : D'une intelligence du discours de féminisation*. Lormont : Le Bord de l'eau. ISBN 978-2-35687-753-6. <https://doi.org/10.4000/rfsic.11385>
- CHETCUTI, Natacha et GRECO, Luca (éd.) (2012). *La face cachée du genre : langage et pouvoir des normes*. Postface de Judith Butler. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- DARTOIS, Florence (2019). « Benoîte Groult, "défenderesse" de la féminisation des titres et fonctions ». L'INA éclaire l'actu, 22 janvier 2019 Disponible en ligne sur : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/benoite-groult-defenderesse-de-la-feminisation-des-titres-et-fonctions> (consulté le 23.02.2022).
- DISTER, Anne ; MOREAU, Marie-Louise (2009). *Féminiser ? Vraiment pas sorcier ! : la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- ELMIGER, Daniel (2008). *La féminisation de la langue en français et en allemand : querelle entre spécialistes et réception par le grand public*. Paris : H. Champion.
- ESKENAZI, André (1998). « Madame la ministre ? Mais non ! », Linx [En ligne], 39 | 1998, mis en ligne le 02 juillet 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/908> ; DOI : 10.4000/linx.908
- FAUSTO-STERLING, Anne (2012). *Corps en tous genres : la dualité des sexes à l'épreuve de la science*, Paris, la Découverte. Traduction d'Oristelle Bonis et Françoise Bouillot.
- FEO, Agnès de (2018). « Pourquoi on n'a aucun mal à dire coiffeuse et beaucoup plus à dire professeuse ». Slate, 1er février 2018 Disponible en ligne sur : <https://www.slate.fr/story/156221/feminisation-metiers-pouvoir> (consulté le 22.02.2022).
- GIOT, Jean (). « Aspects problématiques de l'écriture inclusive pour l'épistémologie linguistique », in *Observables* n°1, Le genre grammatical en français et l'écriture inclusive, III Discours sur la langue, juin 2021, pp.165-196.
- GOOSSE, André (1991). *La « nouvelle » orthographe. Exposé et commentaires*. Paris, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GROUPE RO (2012). « Les francophones et les rectifications orthographiques de 1990. État des connaissances et des usages en 2010 » Glottopol, n° 19 (janvier).
- IRIGARAY, Luce. (1990). *Sexes et genre à travers la langue*. Paris : Grasset
- JUNGERS, Pauline (2022). « Usage de l'écriture inclusive dans les journaux belges francophones et néerlandophone », Liège Université, [URI/URL : http://hdl.handle.net/2268.2/14779](http://hdl.handle.net/2268.2/14779)
- KHAZNADAR, Edwige (2002). *Le Féminin à la française : académisme et langue française*. Paris : L'Harmattan.
- KHAZNADAR, Edwige (2015). *Le sexisme ordinaire du langage : qu'est l'homme en général ?* Paris : L'Harmattan.
- LABROSSE, Céline (2002). *Pour une langue française non sexiste : essai*. Montréal : Les Intouchables.
- LARIVIERE, Louise-Laurence (2005). *Guide de féminisation des noms communs de personnes*. Québec : Fides.
- LESSARD, Michaël ; ZACCOUR, Suzanne (2018). *Manuel de grammaire non sexiste et inclusive : le masculin ne l'emporte plus !* Paris : Éditions Syllepse ; Québec : M. éditeur.

- MARTEL, Frédéric (2020). « À l'Académie française on refuse toujours la féminisation des mots... sauf pour "la" Covid ». France culture, 1er novembre 2020 Disponible en ligne sur : <https://www.franceculture.fr/sciences-du-langage/a-l-academie-francaise-refuse-toujours-la-feminisation-des-mots-sauf-pour-la-covid> (consulté le 01.03.2022)
- MATHIEU, Cécile (2007). « Sexe et genre féminin : origine d'une confusion théorique », *La Linguistique*, n°2, vol 43, Presse Universitaire de France, pp.57-72.
- MICHARD, Claire (2002). *Le sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?* Paris : L'Harmattan.
- MICHEL, Arrivé (1997). « Coup d'œil sur les conceptions du genre grammatical », in : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 141^e année, N°1, pp.81-96.
- MICHEL, Lucy (2016). *La relation entre genre grammatical et dénomination de la personne en langue française : Approches sémantiques*, Thèse de Doctorat, Université de Bourgogne, linguistique française, Ecole doctorale Langages, Idées, Sociétés, Institutions, Territoires, Dijon.
- MOREAU, Thérèse (1999). *Le nouveau dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres, et des fonctions*. Genève : Metropolis.
- NIEDZWIECKI, Patricia (2016). *Le manuel du genre féminin-masculin : ou comment décrypter les rôles et comportements des sexes et des genres et féminiser ou masculiniser à tout vent*. Bruxelles : Irdefcof.
- PAVEAU, Marie-Anne (2002). « La féminisation des noms de métiers : résistances sociales et solutions linguistiques ». *Le français aujourd'hui*, 2002/1, n° 136, p. 121-128 Disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2002-1-page-121.htm> (consulté le 22.02.2022).
- PAVEAU, Marie-Anne (2007). « Les normes perceptives de la linguistique populaire ». *Langage et société* 1 (119) : 93-109. <https://doi.org/10.3917/ls.119.0093>.
- PLANTÉ, Christine (2018). « Le genre en littérature : difficultés, fondements et usages d'un concept », dans GenERe (dir.), *Épistémologies du genre. Croisements des disciplines, intersections des rapports de domination*, Lyon, PU Lyon, 2018, pp.35-56.
- PIRON, Sophie (2019). « Des premiers dictionnaires à la lexicographie profane numérique : parcours lexicographiques de féminisation ». *Éla. Études de linguistique appliquée*, vol. 194, no. 2, 2019, p. 211-226 Salle H – Périodiques – [LING Etud < N° 177 (2015)- >] Disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-ela-2019-2-page-211.htm> (consulté le 25.02.2022).
- PIRON, Sophie (2022). « Le masculin polémique : contre-argumentaire historique sur le e féminin et les noms de métiers », *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, n°15 : Regards linguistiques sur les mots polémiques, pp.199 – 228.
- RAUS, Rachele et al. (2022). « L'analyse du discours et l'intelligence artificielle pour réaliser une écriture inclusive : le projet E-MIMIC », SHS Web of Conferences 138, 01007 (2022), Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2022 <https://doi.org/10.1051/shsconf/202213801007>.
- SINEAU, Mariette (2010). « Les femmes et le pouvoir exécutif en France : de l'exclusion... à l'adoubement présidentiel », in *Recherches féministes*, Volume 23, n°1, pp.81-97.
- SZLAMOWICZ, Jean (2018). *Le sexe et la langue : petite grammaire du genre en français, où l'on étudie écriture inclusive, féminisation et autres stratégies militantes de la bien-pensance*. Suivi de *Archéologie et étymologie du genre*, par Xavier-Laurent Salvador. Paris : Éditions Intervalles.
- VERON, Laelia ; CANDEA, Maria (2019). *Le Français est à nous ! : Petit manuel d'émancipation linguistique*. Paris : La Découverte.

- VIENNOT, Éliane (dir.) (2016). *L'Académie contre la langue française : le dossier féminisation*. Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe, 2016. 216 p. Magasin – [2016-155353] Académie française « La féminisation des noms de métiers et de fonctions », rapport du 28 février 2019
Disponible en ligne sur : https://www.academiefrancaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf
(consulté le 8.02.2022)
- VIENNOT, Éliane (2017). *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! : petite histoire des résistances de la langue française*. Donnemarie-Dontilly : Éditions IXe.
- VIENNOT, Eliane (2018). « Nommer l'humaine. De la “féminisation des titres” à la démasculinisation de la langue ». Dans Angelina Aleksandrova (dir.), *Nommer l'humain. Descriptions, catégorisations, enjeux. Une approche pluridisciplinaire* (Actes du colloque de Strasbourg, 10-12 janvier 2018). Paris, L'Harmattan, 2021, pp.363-374. Magasin – [2021-302694].
- VIOLI, Patrizia (1987). « Les origines du genre grammatical ». In : *Langages*, 21^e année, n°85, pp.15-34.